

Les dépôts d'animaux

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **170 (2018)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHAPITRE VII

LES DÉPÔTS D'ANIMAUX

En tant que déchets de boucherie et de consommation, les restes fauniques découverts à Gamsen se présentent généralement sous la forme d'ossements isolés, le plus souvent fragmentés, parfois découpés et exposés au feu. Des vestiges osseux animaux s'en distinguent : il s'agit de squelettes complets ou partiels, découverts dans des structures creuses, pour lesquels la documentation de fouille emploie le terme de « connexions ». L'examen de ces dernières³¹⁰ a révélé une diversité de cas, qui s'exprime tant au niveau du choix des espèces impliquées que de l'intégrité/partialité du squelette ou encore de la présence/absence de traces de découpe. Deux grands types de « connexions » semblent se côtoyer. Une des formes observées est celle de squelettes, issus d'animaux entiers déposés avec soin, dont les ossements sont en connexion anatomique stricte et ne portent aucune trace de découpe ; le second type regroupe des squelettes complets ou des ensembles anatomiques, dont certains os sont découpés, et qui ont été mis en fosse. Bien que ces deux formes de « connexion » résultent indubitablement d'intentions et de gestes différents, nous avons choisi de les présenter dans le même chapitre, en les qualifiant tous de « dépôts » sans connotation interprétative. Une brève réflexion sur la nature de ces dépôts en structures creuses est engagée après que les squelettes et les ensembles anatomiques déposés ont été décrits.

7.1 LES DÉPÔTS D'ANIMAUX COMPLETS NON DÉCOUPÉS

Parmi les cas de connexions découverts à Waldmatte, deux résultent du dépôt d'un animal complet, non dépouillé. Il s'agit d'une chienne et d'un porcelet³¹¹, dont les cadavres ont été déposés dans la même zone, entre 150 et 80 av. J.-C.

7.1.1 LA CHIENNE A3418 ET LE PORCELET A2405

Deux cuvettes, l'une contenant une chienne (A3418) et l'autre un porcelet (A2405), ont été découvertes en bordure est du bâtiment BAT61, à l'intérieur d'une zone délimitée par des pierres et interprétée comme une annexe ou du moins un espace abrité³¹² (fig. 142). Quatre inhumations de bébés périnataux, qui forment vraisemblablement un petit cimetière familial, ont également été mises au jour dans la même zone ; la fosse du canidé recoupe la tombe T24 et celle du suidé la T29. D'après leur insertion stratigraphique, les dépôts des nouveau-nés et des animaux sont à rattacher à la phase BW-19 (FER6), soit à la fin de la période laténienne (LTD1).

310 Seules les « connexions » découvertes à Waldmatte et datées de l'âge du Fer ont été analysées. Aucun dépôt n'a été découvert à Breitenweg. Nous n'excluons pas l'existence de dépôts qui n'auraient pas été enregistrés comme tels lors des travaux de terrain.

311 Ces deux dépôts d'animaux ont déjà fait l'objet d'une publication, parue en anglais en 2012 (REYNAUD SAVIOZ 2012).

312 BENKERT *et al.* 2004.

Le squelette du chien est complet (fig. 143). Même le cartilage costal, pourtant fragile, est conservé. Les éléments anatomiques à faible épaisseur d'os compact, comme les côtes, les apophyses vertébrales et le crâne, sont cependant fragmentés. La surface des os est parfois altérée par des empreintes de radicelles. La connexion anatomique stricte témoigne d'une décomposition en pleine terre. Aucun animal, carnivore ou rongeur, n'a eu accès au cadavre comme en témoigne l'absence d'os mordus ou déplacés. L'intégralité du squelette, en connexion anatomique, et l'absence de traces de dépouillement et d'éviscération indiquent que le chien a été déposé entier, avec sa fourrure.

L'animal repose sur son flanc gauche et ses pattes sont fortement repliées et ramenées contre son estomac. La tête, qui a subi une forte rotation, de 180°, se trouve à l'ouest mais est orientée à l'est. Le diamètre réduit de la fosse, d'environ 50 cm, explique cette position contractée et forcée.

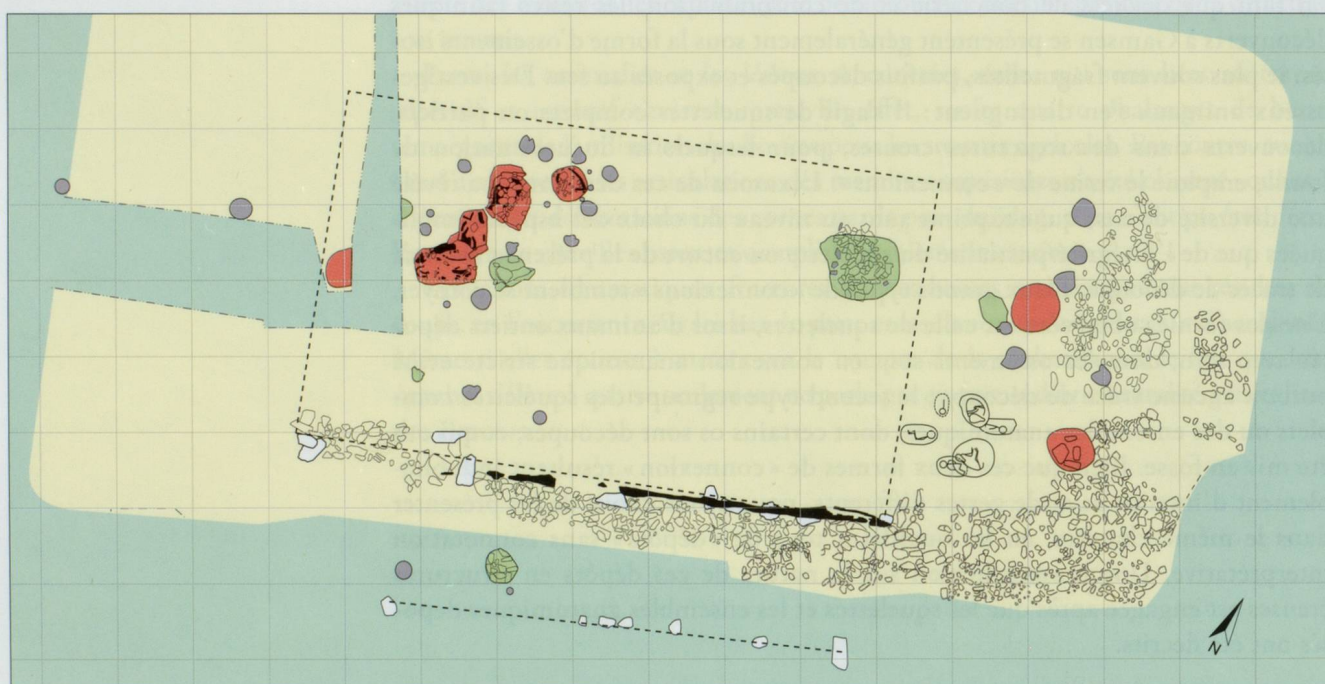


Fig. 142 — Le bâtiment BAT 61, construit à La Tène finale sur un replat aménagé dans la pente (en jaune), se caractérise par une batterie de foyers à l'ouest et par une paroi amont bien conservée (empierrement et sablière basse sur pierres de calage). À l'est, à l'extérieur des limites supposées du bâtiment, un petit cimetière familial a été aménagé dans un enclos ceint de pierres. Les quatre tombes de nouveau-nés côtoient le porcelet (au nord) et le chien (au sud).



Fig. 143 — Dépôt de la chienne (A3418).



Fig. 144 — Dépôt du porcelet (A2405).

En l'absence de *baculum* (os pénien), on peut raisonnablement supposer qu'il s'agit d'une femelle. Son hauteur au garrot est estimée à 50 cm³¹³. La crête iliaque, pas encore soudée, ainsi que la suture interpariétale, sur le point de se fermer, indiquent que l'animal était âgé de 2 à 2,5 ans. Selon la méthode de M.-P. Horard-Herbin, le chien serait plus près de 24 mois que de 30 mois car le stade d'usure de sa première molaire inférieure est « Ba »³¹⁴.

Le squelette du porcelet est également complet et en connexion anatomique stricte (fig. 144). Du fait de son jeune âge, la conservation de la matière osseuse s'avère néanmoins moins bonne que pour le chien. D'après sa dentition, le porcelet est âgé d'environ 6 mois³¹⁵. Comme les trois parties composant les vertèbres lombaires ne sont pas encore soudées, le porcelet aurait moins de 5-6 mois³¹⁶. Sur les os suffisamment conservés pour cette observation, aucune trace de découpe n'a été décelée. Le jeune animal a été déposé sur le côté droit, avec la tête à l'est. À noter encore que la fosse qui le contient est bordée de pierres.

7.1.2 SACRIFICES OU SÉPULTURES ?

Nous ne disposons d'aucun élément pour déceler la cause de la mort de la chienne et du porcelet. Les mises à mort qui laissent des marques sur des éléments squelettiques, généralement un coup porté sur le crâne ou des stries d'égorgeement sur la face ventrale de l'atlas, n'ont pu être décelées en raison de la fragmentation de la boîte crânienne et de la non-conservation de la surface des premières vertèbres cervicales ; en l'absence de vertèbres cervicales tranchées transversalement, nous pouvons par contre écarter la décapitation.

Bien que nous ne puissions pas exclure une mort naturelle, la pratique du sacrifice animal, pour la période qui nous concerne, s'avère connue et très bien documentée, surtout au sein des sanctuaires et des nécropoles gauloises³¹⁷. Généralement, les dépôts primaires découverts à l'intérieur des enceintes des sanctuaires sont rares, les cadavres ayant le plus souvent fait l'objet de « manipulations successives rythmées par la décomposition naturelle et la dislocation du squelette »³¹⁸. Dans les nécropoles, les animaux sont surtout présents sous la forme de pièces de viande déposées auprès du défunt (viatiques ?) ou sous forme de reliefs de repas réunis dans des fosses (repas funéraires ou commémoratifs ?)³¹⁹. À Gamsen, on l'a vu, les dépôts sont primaires, situés dans l'espace villageois et liés à des inhumations de périnataux ; les tombes humaines et les dépôts animaliers sont par ailleurs associés à un bâtiment particulier, BAT61, qui, par son architecture et son aménagement interne, n'est pas une simple habitation (même s'il a pu servir également au logement des occupants). La fonction artisanale ou spécialisée de la maison reste à préciser par l'étude détaillée du mobilier et des structures. Étant donné leur position au cœur d'un petit cimetière familial, leur éventuel sacrifice pourrait être lié aux funérailles des bébés ou plutôt à des rites commémoratifs puisqu'on note un échelonnement dans le temps des dépôts, humains et animaux. On peut imaginer un rôle de gardiens ou de compagnons pour les nouveau-nés.

Une autre hypothèse verrait dans ces dépôts de véritables sépultures. Le fait que les animaux occupent le même espace que les nouveau-nés et que leur traitement soit similaire à celui des périnataux – inhumation en pleine terre et absence de mobilier – conforte cette hypothèse. Cette interprétation paraît évidemment plus séduisante pour le chien, fidèle compagnon de l'homme depuis la fin du Paléolithique. Si cette chienne, et aussi ce porcelet, n'ont pas été mangés, il est à noter que leurs congénères, eux, figuraient au menu des villageois.

313 D'après HARCOURT 1974.

314 HORARD-HERBIN 2000.

315 D'après HABERMEHL 1975.

316 D'après BARONE 1986, p. 333.

317 Voir par ex. MÉNIEL 2001.

318 MÉNIEL 2008, p. 143.

319 MÉNIEL 2008.

320 Les cas de dépositions de chien sont si récurrents, si divers dans leur forme (animal complet ou partiel, découpé ou non, etc.) et leurs contextes de découvertes qu'Angela Perri propose une typologie pour les classer (PERRI 2017).

321 DE GROSSI MAZZORIN et MINNITI 2006.

322 *Ibid.*, p. 63-64.

323 *Ibid.*, p. 65.

324 FABRE et GARDEISEN 1999.

325 VALENZUELA LAMAS 2005.

326 *Ibid.*, p. 65.

327 BARRIAL 1989, cité par VALENZUELA LAMAS 2005.

328 GUSI 1989, cité par VALENZUELA LAMAS 2005.

329 GROSJEAN-AGNES 2008.

330 Un autre cas de dépôt (STR309), celui d'un chien, dont la documentation indique qu'il est partiellement en connexion et découpé, sera traité dans le volume 5 (consacré à l'habitat), le temps de le rattacher à une phase d'occupation et d'en observer les éléments squelettiques.

331 L'attribution au mouton s'est faite sur la base de l'absence de colonnette entre les lobes de la 4^e prémolaire déciduale inférieure et de la position du foramen mentonnier sous la 2^e prémolaire de lait.

332 Les MWS sont de 12 et 16-17 (GRANT 1982).

333 BARONE 1986, p. 76.

334 Une vingtaine de restes également issus de la fosse A3195 ne peuvent être rattachés à un des agneaux. Il s'agit de trois fragments d'os à cavité médullaire provenant d'un mammifère de grande taille, probablement le boeuf; un d'entre eux présente des traces de brûlure. Environ vingt esquilles d'os longs, dont un radius de mouton, appartiennent à des mammifères de taille moyenne adultes. Nous ne savons pas si ces ossements étaient mêlés à ceux des agneaux ou s'ils proviennent de la partie supérieure du remplissage, auquel cas il pourrait s'agir d'un apport plus récent.

Des parallèles permettent-ils de valider l'une ou l'autre de nos hypothèses? Des dépôts de chiens, contemporains ou non de celui de Gamsen, sont fréquemment mentionnés dans la littérature³²⁰. Jacopo De Grossi Mazzorin et Claudia Minniti listent les sources écrites et les découvertes archéologiques de l'Antiquité gréco-romaine qui font état du sacrifice de chiens³²¹. Ces derniers seraient liés à des rites de purification et de passage qui se déroulaient notamment lors de l'inhumation d'enfants décédés autour de la naissance³²². Les chiens ont également pu jouer un rôle thérapeutique, en étant censés soigner les bébés morts de maladies³²³.

Et le porcelet? Les dépôts de cette espèce s'avèrent beaucoup plus rares que ceux de chiens. Les nombreux dépôts animaliers, liés à des inhumations d'enfants, découverts à Lattes entre la fin du VI^e s. av. J.-C. et la fin du I^{er} s. ap. J.-C. n'ont, par exemple, jamais concerné le porc³²⁴. Par contre, quelques jeunes porcs (au côté de nombreux moutons et de rares chiots) sont mentionnés en Catalogne (VI-I^{er} s. av. J.-C.)³²⁵. Ces dépôts, aménagés au sein des bâtiments (à proximité des parois, sous le pavement ou encore proches du seuil), sont souvent interprétés comme le résultat de rites de fondation et de protection des maisons³²⁶. Selon Orlando Barrial, non seulement les animaux, mais aussi les inhumations de bébés, participeraient de ces rites³²⁷. Pour d'autres chercheurs, le sacrifice et la mise en terre des animaux seraient en lien avec des rites agricoles³²⁸. Le sacrifice de porcelets est en effet mentionné pour le culte rendu à Déméter³²⁹; lors de rites liés aux semailles d'automne, le pouvoir chthonien et fécondant des porcelets mis à mort était censé assurer la fertilisation des sols. Les femmes invoquaient aussi la déesse pour avoir de beaux enfants. Est-ce que, à Gamsen, le porcelet représente aussi l'idée de fécondité (à travers les grandes portées des truies et les mise-bas bisannuelles) et le désir de nouvelles naissances d'enfants sains?

La disposition des dépôts de la chienne et du porcelet, à la fois liés aux bébés et au bâtiment BAT6I, et le fait que les animaux, entiers et non découpés, et les humains partagent le même espace, rendent toutes les interprétations précitées possibles: sacrifice d'animaux dans le cadre de rites funéraires (purification et passage) ou de rites de fondation et de protection de la maison, ou encore véritables sépultures sises dans un petit cimetière familial. Une hypothèse pourra peut-être être validée lorsque la fonction du bâtiment qui abrite ces dépôts, animaliers et humains, sera mieux comprise.

7.2 LES DÉPÔTS D'ANIMAUX, COMPLETS OU PARTIELS, DÉCOUPÉS

Cette forme de dépôt, qui regroupe aussi bien des squelettes complets que des ensembles anatomiques, se distingue des cas précédents par la présence de traces de découpe. Nous nous sommes limités ici à la description du dépôt A3195 (BW-13, FER3), qui a impliqué plusieurs agneaux. Il s'agit en effet du seul cas de dépôt bien stratifié et dont les os ont pu être étudiés³³⁰.

7.2.1 LES AGNEAUX DE LA FOSSE A3195

Le dépôt jouxte une zone de champ (ZY08), elle-même associée à une maison d'habitation et ses dépendances (BAT110, phase BW-13, FER3, TiC/HaD3). Il s'agit vraisemblablement d'un dépôt en plein air, bien que nous ne puissions pas exclure que l'érosion ait détruit d'éventuelles structures d'habitat.

L'examen des documents de fouille révèle que la fosse contenant les ossements est recouverte d'une dalle de pierre (cette dernière était peut-être initialement dressée car des fragments lui appartenant ont été observés au sud de la fosse). Les ossements forment un amas quadrangulaire dans le coin nord de la fosse, qui fait suspecter la

présence d'un contenant en matière périssable (fig. 145 et 146) ; aucune connexion anatomique n'a été observée. Quant aux ossements eux-mêmes, ils ne portent aucune trace de morsures et n'ont pas été exposés aux agents atmosphériques ; le comblement de la fosse a donc été rapide et les carnivores n'ont pas eu accès aux dépouilles. La présence de quelques incisives – dents qui se déchaussent rapidement – témoigne de la nature primaire du dépôt.

D'après le stade d'éruption et d'usure des séries dentaires, nous sommes en présence de deux agneaux³³¹ de 6 mois et d'un agneau de 12 mois³³². Quant à l'âge du squelette appendiculaire, aucune épiphyse d'os à cavité médullaire n'est conservée, à l'exception de deux tubercules de scapula et de trois épiphyses distales d'humérus, tous soudés. Nous pouvons légitimement penser que leur absence signifie que les extrémités des os longs n'étaient pas encore soudées. Les *distum* soudés des humérus indiquent la présence de deux individus de plus de 9-11 mois, dont un est représenté par les deux scapulas soudées (plus de 10-12 mois)³³³. L'aspect poreux et la taille des os des membres indiquent que le 4^e individu est également un ovin infantile. En conclusion, quatre agneaux seraient représentés, deux individus de 6 mois et 2 individus de 12 mois.

Les nombreux restes proviennent, à première vue, d'animaux complets³³⁴. Des appariements des os des membres pairs ont effectivement pu être réalisés. Cependant, on observe des disparités dans les effectifs des différentes parties anatomiques ; le nombre d'individus représentés varie en effet entre un et quatre selon la partie anatomique envisagée (fig. 147). Deux scénarios sont envisageables : nous sommes soit en présence de quatre squelettes d'agneaux initialement complets, les déficits étant à mettre sur le compte de la conservation différentielle, soit il s'agit de quartiers ou d'os isolés de quatre individus.

Ce sont les os coxaux et les tibias, donc des ossements relativement résistants, qui donnent le nombre d'individus le plus élevé, c'est-à-dire quatre. La plupart des éléments anatomiques appendiculaires (scapula, humérus, radius, métacarpe et métatarse) et les éléments crâniens (fragments de crâne et mandibules) indiquent la présence de trois individus, tandis que l'ulna et le fémur en indiquent deux. Représentants au minimum un sujet, les côtes et plus encore les vertèbres s'avèrent très nettement déficitaires (on décompte en effet des fragments d'une vertèbre cervicale, de trois vertèbres thoraciques et d'une vertèbre lombaire). La grande fragilité des éléments du rachis, associée au jeune âge des moutons, peuvent être à l'origine de leur déficit ; la conservation différentielle



Fig. 145 — Le dépôt d'agneaux (A3195) en cours de fouille.



Fig. 146 — Le dépôt d'agneaux (A3195) en cours de fouille. Partie supérieure du comblement.

	gauche	droit
mandibule	3	3
scapula	3	1
humérus	3	2
radius	3	2
ulna	2	2
métacarpe	2	3
coxal	4	2
fémur	2	2
tibia	4	2

Fig. 147 — Dépôt A3195. Nombre de parties anatomiques paires selon la latéralisation.



Fig. 148 — Dépôt A3195. Crâne d'agneau découpé (le coup a été porté parallèlement à la suture des os frontaux).



Fig. 149 — Dépôt A3195. Humérus d'agneau découpé.

peut aussi expliquer la présence d'un seul os hyoïde. Les phalanges, ainsi que les os du carpe et du tarse sont totalement absents, tandis que les métapodes, qui se situent anatomiquement entre les rangées carpiennes/tarsiennes et les phalanges, sont eux représentés. Fragiles en raison de leur faible épaisseur d'os compact, les carpiens/tarsiens et les phalanges (non soudées) ne se sont peut-être pas conservés ; ils ont aussi pu échapper à l'attention des fouilleurs, car facilement confondus avec de petits cailloux. Ces remarques s'appliquent d'ailleurs également aux épiphyses non soudées qui sont aussi totalement absentes. La fosse a également livré des esquilles de vertèbres, de côtes et d'os des membres qui, d'après l'aspect poreux de leur surface, appartiennent selon toute vraisemblance à l'un ou l'autre des jeunes moutons. Par ailleurs, sur un des dessins de fouille figure une zone noirâtre symbolisant une « bouillie » d'os, qui n'a probablement pas pu être prélevée. Si des problèmes de conservation et de collecte différentielle peuvent être à l'origine de l'absence/déficit de certains éléments squelettiques (hyoïdes, vertèbres, côtes, carpiens/tarsiens et phalanges), ils ne peuvent cependant pas expliquer l'absence de deux mandibules, quatre scapulas, trois humérus, etc... (ce d'autant plus que les restes prélevés se caractérisent par une bonne conservation osseuse). Rappelons aussi que l'examen des photographies et des dessins ne révèle aucune connexion anatomique.

Des traces relevées sur quelques restes témoignent de manipulations anthropiques. Les trois boîtes crâniennes ont été ouvertes, fendues par un coup porté parallèlement à la suture frontale (fig. 148). Cette découpe permet d'accéder à la cervelle. De très fines stries laissées par un couteau ont été observées sur dix-huit éléments anatomiques³⁵ (fig. 149). Elles résultent de la désarticulation et, plus rarement, du prélèvement des chairs. La finesse des traces laisse penser que la mise en quartiers a eu lieu après cuisson, les capsules articulaires étant alors détruites. De l'absence de trace d'exposition au feu et de la rareté des traces de décarnisation, on peut déduire que ces agneaux ont vraisemblablement été bouillis (avec ce mode de cuisson, la chair se détache facilement des os et l'emploi du couteau n'est pas nécessaire).

En conclusion, nous pouvons dire que les ossements découverts dans la fosse A3195 proviennent de quatre agneaux, âgés de 6 et 12 mois, qui ont été découpés et probablement consommés. La représentation anatomique indiquant que les squelettes ne sont pas complets, et la conservation et la collecte différentielles ne pouvant expliquer l'absence des éléments résistants et de grande taille, il paraît évident qu'une sélection des parties anatomiques a été opérée.

7.2.2 REPAS CÉRÉMONIEL OU OFFRANDES CARNÉES ?

Qu'a-t-on déposé dans la fosse A3195 ? D'après la représentation anatomique et les traces de découpe, deux réponses paraissent envisageables : il s'agit d'un dépôt de viande et d'os (pour certains décharnés) ou d'ossements dépourvus de chair. Dans le second cas, les ossements pourraient s'apparenter aux reliefs d'un repas³⁶ ; le caractère rituel de ce dernier se perçoit à travers la nécessité de rassembler et d'enfouir une partie des déchets dans une fosse (très probablement dans un contenant en matière périssable) recouverte d'une dalle (ou peut-être signalée par une dalle dressée). Si les ossements déposés étaient accompagnés des viandes (bouillies) prélevées, il s'agirait d'une offrande carnée.

Dans les deux cas – repas cérémoniel et offrande – le dépôt a nécessité la mise à mort de quatre agneaux, soit des animaux importants aux yeux des agropasteurs de Gamsen. La viande issue d'aussi jeunes ovins est en outre de grande qualité. Que les agneaux aient été consommés ou non, le signalement du dépôt d'une partie de leurs restes, par une dalle dressée ou de couverture, témoigne d'une volonté de souvenir.

Un rapide survol de la littérature confirme l'existence de dépôts de caprinés, complets ou partiels. Mentionnons ici à nouveau les dépôts liés à des éléments architecturaux qui, à Alorda Park (Catalogne), concernent souvent le mouton; contrairement à Gamsen, chaque dépôt ne comprend qu'un seul individu, partiel ou complet, mais jamais en connexion³³⁷. À l'intérieur du village gaulois d'Acy-Romance (Ardennes), dans un espace à vocation religieuse, des restes de pièces de viande issues de plusieurs dizaines de brebis ont été découverts dans quatre fosses³³⁸.

7.3 CONCLUSION

Les vestiges fauniques de Gamsen mettent en lumière, non seulement la nature des liens économiques tissés entre les villageois et leur bétail, mais aussi le rôle joué par les animaux dans la sphère symbolique. À l'âge du Fer, Patrice Méniel nous le rappelle, les animaux sont impliqués dans tous les aspects de la vie religieuse des Gaulois³³⁹. À Gamsen, cette implication a pris la forme du dépôt en structures creuses de deux types (au minimum). Soit l'animal a été déposé intact, en pleine terre et sans mobilier. Ce cas de figure concerne, à Waldmatte, deux animaux, une chienne de 2,5 ans et un porcelet de 5-6 mois qui ont été mis en terre au même endroit, sans doute au même moment et en lien avec des bébés d'âge périnatal. Il s'agit donc d'une observation unique (sur plusieurs centaines d'années d'occupations), ce qui limite d'autant plus l'interprétation. D'après le contexte de la découverte – un petit cimetière familial aménagé sous un abri adossé à une habitation – soit les deux animaux ont été sacrifiés, soit ils ont bénéficié d'une sépulture après leur mort naturelle. Un autre type de dépôt a impliqué quatre agneaux. Les animaux ont été préparés, comme la découpe l'atteste. Ils ont ensuite, soit été consommés dans le cadre d'un repas collectif et cérémoniel, soit déposés en offrande.

335 Les stries de découpe ont été observées sur un crâne (os zygomatique), une mandibule, neuf côtes, deux humérus, un radius, un ulna, un os coxal, un fémur et un tibia.

336 Comme les os ne portent pas de traces de morsure et n'ont pas été exposés longtemps aux agents atmosphériques, le dépôt a vraisemblablement été réalisé en une seule fois.

337 VALENZUELA LAMAS 2005.

338 MÉNIEL 2008, p. 169.

339 MÉNIEL 2008, p. 7.

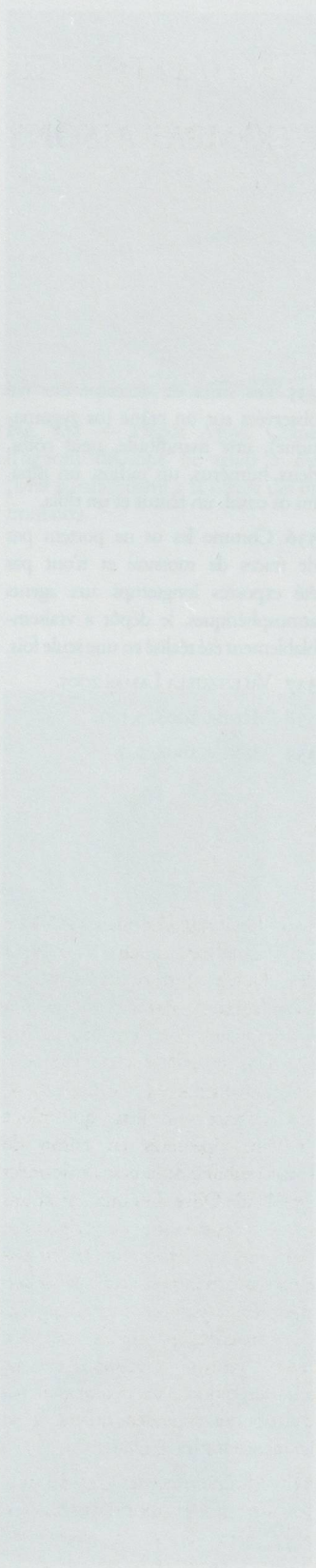


Fig. 10. - D'après Guy, 1998, p. 100.

Le plan de zonage de la commune de Kourou, en 1998, a été élaboré dans un contexte de forte pression foncière et de développement urbain. Le zonage a été conçu pour répondre à ces besoins et a été divisé en plusieurs zones d'usage. La zone d'habitat individuel (ZI) est la plus étendue et couvre la majeure partie du territoire. Elle est destinée à accueillir de nouvelles constructions résidentielles. La zone d'habitat collectif (ZC) est destinée à accueillir de nouvelles constructions collectives. La zone d'activité (ZA) est destinée à accueillir de nouvelles constructions commerciales et industrielles. La zone d'équipement (ZE) est destinée à accueillir de nouvelles constructions d'équipement public. La zone de protection (ZP) est destinée à protéger les zones naturelles et culturelles. La zone de réserve (ZR) est destinée à réserver des zones pour des projets d'intérêt général. Le zonage a été élaboré dans un contexte de forte pression foncière et de développement urbain. Le zonage a été conçu pour répondre à ces besoins et a été divisé en plusieurs zones d'usage. La zone d'habitat individuel (ZI) est la plus étendue et couvre la majeure partie du territoire. Elle est destinée à accueillir de nouvelles constructions résidentielles. La zone d'habitat collectif (ZC) est destinée à accueillir de nouvelles constructions collectives. La zone d'activité (ZA) est destinée à accueillir de nouvelles constructions commerciales et industrielles. La zone d'équipement (ZE) est destinée à accueillir de nouvelles constructions d'équipement public. La zone de protection (ZP) est destinée à protéger les zones naturelles et culturelles. La zone de réserve (ZR) est destinée à réserver des zones pour des projets d'intérêt général.

Le zonage a été élaboré dans un contexte de forte pression foncière et de développement urbain. Le zonage a été conçu pour répondre à ces besoins et a été divisé en plusieurs zones d'usage. La zone d'habitat individuel (ZI) est la plus étendue et couvre la majeure partie du territoire. Elle est destinée à accueillir de nouvelles constructions résidentielles. La zone d'habitat collectif (ZC) est destinée à accueillir de nouvelles constructions collectives. La zone d'activité (ZA) est destinée à accueillir de nouvelles constructions commerciales et industrielles. La zone d'équipement (ZE) est destinée à accueillir de nouvelles constructions d'équipement public. La zone de protection (ZP) est destinée à protéger les zones naturelles et culturelles. La zone de réserve (ZR) est destinée à réserver des zones pour des projets d'intérêt général.

7.1.4. REMPLACEMENT DE GRANDES CARRIÈRES

Le zonage a été élaboré dans un contexte de forte pression foncière et de développement urbain. Le zonage a été conçu pour répondre à ces besoins et a été divisé en plusieurs zones d'usage. La zone d'habitat individuel (ZI) est la plus étendue et couvre la majeure partie du territoire. Elle est destinée à accueillir de nouvelles constructions résidentielles. La zone d'habitat collectif (ZC) est destinée à accueillir de nouvelles constructions collectives. La zone d'activité (ZA) est destinée à accueillir de nouvelles constructions commerciales et industrielles. La zone d'équipement (ZE) est destinée à accueillir de nouvelles constructions d'équipement public. La zone de protection (ZP) est destinée à protéger les zones naturelles et culturelles. La zone de réserve (ZR) est destinée à réserver des zones pour des projets d'intérêt général.

Le zonage a été élaboré dans un contexte de forte pression foncière et de développement urbain. Le zonage a été conçu pour répondre à ces besoins et a été divisé en plusieurs zones d'usage. La zone d'habitat individuel (ZI) est la plus étendue et couvre la majeure partie du territoire. Elle est destinée à accueillir de nouvelles constructions résidentielles. La zone d'habitat collectif (ZC) est destinée à accueillir de nouvelles constructions collectives. La zone d'activité (ZA) est destinée à accueillir de nouvelles constructions commerciales et industrielles. La zone d'équipement (ZE) est destinée à accueillir de nouvelles constructions d'équipement public. La zone de protection (ZP) est destinée à protéger les zones naturelles et culturelles. La zone de réserve (ZR) est destinée à réserver des zones pour des projets d'intérêt général.